



# COMPTE RENDU DE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017 DU 30 MARS 2018

Après le rapport moral et le bilan des activités 2017, sera présenté le bilan financier puis ce qui est prévu pour 2018.

Une modification du Règlement Intérieur sera ensuite proposée à l'approbation de l'assemblée ainsi que le détail des mouvements au sein du Conseil d'administration. S'en suivra une brève conclusion qui achèvera cette Assemblée Générale.

## **I - RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE**

Nous voici donc réunis à l'occasion de cette 10<sup>ème</sup> assemblée générale clôturant l'année 2017.

Cette année encore, comme vous pourrez le constater, nous n'avons pas chômé avec, entre autres, l'opération « un rêve pour Axel » qui en a occupé une bonne partie...

A ce jour, l'association compte 114 enfants « membres VIP » soit 18 enfants de plus qu'en 2016 : 77 viennent de la Nièvre, 33 du Cher, 5 de l'Yonne, 1 du Loiret et 21 familles ont pris au moins 1 adhésion payante, chiffre stable par rapport à l'année précédente.

De nombreux partenariats ont été réalisés ou renouvelés, et de nouveaux contacts ont été faits, donnant lieu à des projets qui ont aboutis, sont en cours ou à l'étude, et qui assurent un mouvement permanent vers l'avant de l'association...

Plus parlant que des mots, voici donc le détail de nos actions réalisées en 2017...

## **II – BILAN DES ACTIONS**

Voici le récapitulatif des actions et autres qui ont eu lieu sur l'exercice 2017 par type :

### **A – ...qui concernent les familles**

#### **- RÉCIT DE VIE**

Cette action, mise en place fin 2016, était proposée par le biais d'une bénévole, Michelle BELIN, qui, ayant une formation de « recueilleuse de vie » en avait fait profité quelques enfants de l'association.

Le contact délicat de Michelle auprès de ces enfants par le biais de ces échanges ont permis une valorisation du vécu de ces derniers et par là-même donné un sacré boost à leur estime de soi bien mis à mal...

Le mari de Michelle étant en retraite depuis fin 2017, ils sont donc partis, comme c'était prévu, voir plus au Sud, si le temps y est meilleur...

Nous la remercions pour son investissement, que nous savions temporaire.

Concernant l'aspect financier, nous avons eu une subvention de 1.700 € pour cette action en 2016 par le R.E.A.A.P. (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité), et le budget (composé des frais de déplacement) total, soit sur 2016 et 2017, a été de 1.760 €.

Il est à préciser que s'agissant d'enfants à besoins particuliers ayant des plannings chargés et souvent soumis à de nombreux aléas, l'irrégularité de ces rencontres n'a pas permis de réaliser le projet sur une seule année...

## **- GROUPE JEUNES ADULTES : les WYLCAT'S**

Pour rappel, il s'agit là d'un groupe composé de jeunes adultes de l'Association à qui nous proposons des sorties sans les parents.

Pour cette année 2017, cela n'a pas été de tout repos avec, pour commencer, le départ – non prévu - au 31 Décembre 2016 de notre bénévole qui gérait le groupe, Pascale, ce qui a été problématique...

Une réunion entre les parents a eu lieu le 20 Janvier afin de mettre en place une organisation temporaire dans l'attente d'une solution. Il y a été décidé par les présents, qu'à tour de rôle, ils prendraient en charge l'encadrement.

Les jeunes ont ainsi pu aller : au cinéma, au concert de Soprano au Printemps de Bourges et au Zoo de Beauval, pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Pour ce qui concerne le dernier trimestre de 2017, l'aîné d'une des familles de l'association qui préparait un diplôme d'éducateur est venu à notre rescousse et nous avons prévu de l'indemniser par le biais de l'intérim. Son CV nous avait particulièrement plu. Ayant travaillé avec des Centres Sociaux du secteur mais également dans des établissements spécialisés, son professionnalisme (malgré son jeune âge) était impressionnant. Malheureusement pour nous, nous ne sommes pas les seuls à avoir pensé ça, car son employeur de stage lui a immédiatement proposé un contrat de travail avec clause d'exclusivité.

Ce qui, du coup, a posé problème ; mais comme il s'était engagé auprès de nous pour la saison, il a continué d'encadrer bénévolement le groupe des jeunes pendant quelques mois, ce qui leur a permis d'aller au bowling de Cosne, en Novembre et Décembre car ils apprécient ce nouvel endroit !

De plus, nous avons rencontré un problème d'assurance concernant le camion que nous empruntons aux Amis de l'Hôpital : on nous obligeait à en prendre une pour l'année ! Ensuite, un autre problème a été soulevé concernant l'impossibilité de l'assurer puisque celui-ci l'était déjà par sa propriétaire.

Les 2 dernières sorties ayant été faites sur Cosne, cela a résolu momentanément ce problème !

A préciser également que nous avons dû mettre en place un « règlement » afin que les parents des enfants concernés par ce groupe s'engagent à participer, à prévenir et à se mobiliser pour celui-ci mais aussi sur les manifestations de l'association visant à récolter des fonds, utilisés, entre autre, pour cette action.

Il avait également déjà été décidé dès le début d'année que les familles non présentes et non excusées aux réunions s'excluraient elles-mêmes du groupe.

Concernant le budget consacré à cette action, la participation de l'association en 2017, a été d'environ 350 €, les parents prenant en charge les dépenses de leur enfant pour chaque sortie.

## **- LOIR'ESPOIR ATHLÉ**

Nous avons été contacté en début d'année 2017 par une association de Lorris dans le Loiret : « Loir'Espoir Athlé » qui emmène des enfants handicapés ou malades par le biais de joëlettes participer à des trails.

En fonction des conditions à remplir pour pouvoir être porté, 2 enfants de l'association ont été proposés mais 1 seul a pu réellement participer : Aurélien.

Il a eu l'occasion de « courir » dans 2 trails, celui d'Amazy en Mai dont nous vous parlerons plus tard, et celui de Gien en Septembre, une opération du dos l'empêchant de participer à plus.

(vidéo de l'arrivée de la Joëlette au trail d'Amazy)

## **- CAFÉ DES PARENTS**

Le « Café des Parents » relancé en 2016 et encadré par notre praticienne en psychologie, Livia CLARA-VILNAT, a finalement été arrêté par manque de fréquentation ; le dernier prévu le 21 Janvier 2017 sur le thème « Libérer vos enfants des toxines » ayant dû être annulé - comme cela a souvent été le cas dans les mois précédents - faute de participants !

C'était la 3<sup>ème</sup> fois depuis la création de l'association que ce type de rencontre était mis en place, toujours sans succès... Apparemment cela ne correspond pas à une attente de la part des familles...

Le partenariat mis en place avec Mme VILNAT comprenant un tarif privilégié et une 1<sup>ère</sup> consultation gratuite pour les familles (parce que prise en charge à ½ par elle-même et à ½ par l'association) est toujours en cours, les familles préférant cette rencontre privée...

5 enfants en 2017 ont ainsi été vus pour une 1<sup>ère</sup> consultation par ce biais.

## **- LES RENCONTRES-INFO**

Sur le thème : « **Parents, votre enfant va avoir 18 ans...** », une soirée d'informations a été proposée le vendredi 19 mai 2017 sur « **Les mesures de protection juridique** » avec les interventions de Maître Julie PLANCON et de Maître Emeline CAVET de l'étude JACOB & THEVENY de Cosne et « **les obligations bancaires** » par Mr Guillaume PURSON, de la Banque Populaire Bourgogne France Comté.

Cette présentation de la tutelle, curatelle et surtout de la nouvelle mesure d'habilitation familiale beaucoup moins contraignante, a été bien appréciée par les familles présentes qui ont toutes été d'accord sur l'importance de l'organisation d'une autre soirée, avec cette fois un Juge des Tutelles. Maître PLANCON propose de contacter celui de Nevers.

Cette présentation, prévue pour la fin d'année, n'a pu se faire, faute de temps pour pouvoir la préparer.

Il a été également mis en avant qu'une rencontre avec la MDPH serait également la bienvenue.

## **- LES ANIMATIONS FAMILLES**

## ↳ INITIATION AUX GESTES DE 1<sup>ER</sup> SECOURS

Il nous était apparu, après les événements tragiques que la France a rencontrés ces dernières années, qu'il était important d'apprendre les PREMIERS GESTES QUI SAUVENT car nous pouvons tous être confrontés à une situation d'urgence.

C'est pourquoi, avec le concours de la Croix-Rouge de Cosne, nous avons proposé aux enfants de l'association (y compris les frères et sœurs, et à partir de 10 ans), une **INITIATION AUX GESTES DE 1<sup>ER</sup> SECOURS**, le 4 février 2017 dont le tarif avait été fixé à 3 € étant prévu que l'Association prenne en charge les 7 € restant.

1 seule inscription ayant eu lieu, cette initiation a donc dû être annulée.

## ↳ REPAS DES FAMILLES ET AMIS

**Le repas des familles et amis**, proposé le 2 Avril 2017 à l'Auberge des Médards cette fois-ci, a permis un moment convivial et chaleureux autour d'un bon repas que tous les présents ont bien appréciés !

Pour le 2<sup>nd</sup> semestre, comme il y avait déjà un grand rendez-vous de prévu (les 10 ans), aucun repas n'a été proposé.

## ↳ SORTIES FAMILLES

Les familles de l'association ont été invitées à venir assister au **spectacle historique de St Fargeau**, la veille de la 1<sup>ère</sup> représentation officielle de la saison.

Ayant eu l'information tardivement, peu de familles ont pu se libérer mais celles présentes ont particulièrement apprécié la qualité de ces différents tableaux composant ce son et lumière dont la notoriété n'est plus à faire !

## ↳ ATELIERS

A l'occasion de notre participation à la brocante de Neuvy, fin Août, nous avons eu l'occasion de faire connaissance de Mr Jean-Marie DELTHIL, artiste peintre, écrivain et photographe.

Après avoir repris contact à la rentrée, nous avons convenu ensemble de faire un essai en proposant 2 ateliers dans un 1<sup>er</sup> temps afin de voir si cela pouvait intéresser...

Les objectifs de ces ateliers étaient, d'une part, de faire se connaître les enfants de l'association entre eux (les enfants VIP comme les frères et sœurs), et d'autre part, que nos enfants VIP soient mis en confiance et valorisés dans leur activité, afin de travailler sur l'estime de soi...

Il a donc été proposé aux enfants VIP ainsi qu'à leurs frères et sœurs, un premier atelier le 18 novembre sur **la photographie** et le 2<sup>ème</sup>, le 16 Décembre, sur **la peinture**.

Le 2<sup>ème</sup>, proche des fêtes de fin d'année, avait prévu de proposer de réaliser un objet à offrir.

Une seule inscription ayant eu lieu pour le 1<sup>er</sup>, il a dû être annulé et le 2<sup>ème</sup> a subi le même sort !

## **- AIDE AUX FAMILLES**

Le partenariat établi en 2016 avec la maman d'un enfant précoce ayant un TDAH qui souhaitait préparer le nouveau DU proposé par la faculté de médecine de Paris a été renouvelé en 2017.

Nathalie a ainsi obtenu son diplôme qualifiant en fin d'année 2017.

## **- RÉÉDUCTIONS/THÉRAPIES**

La surface dédiée aux rééducations se réduisant à vue d'œil au sein de notre local, il devenait de plus en plus difficile de monopoliser notre unique pièce.

Mr NOUAILLE, qui proposait des séances de neurofeedback, n'ayant plus assez de personnes intéressées, a dû arrêter de venir de Bourges pour les proposer.

Concernant la méthode Padovan qui était proposée depuis 3 ans à l'association, l'ergothérapeute a souhaité trouver un lieu dont elle serait l'unique gestionnaire.

Pour information, le budget annuel dédié à ce poste et constitué des frais de déplacements de Mme BONVILLAIN était d'environ 1.100 € par an. En 2017, ayant des difficultés à venir y faire le ménage pour les séances du jeudi, nous avons dû faire appel à une sous-traitance par le biais de l'Association Trajectoire pour un coût total de 1.000 € pour les 7 mois.

A savoir que le bénéfice issu du loto, soit notre principale rentrée d'argent, était utilisé par cette proposition.

## **- UN REVE POUR AXEL**

Comme annoncé lors de la précédente assemblée générale, nous nous sommes attachés cette année à apporter du bonheur à Axel, porteur d'une lourde pathologie, et à sa famille.

L'opération baptisée « un rêve pour Axel » a donc été lancée le 23 avril 2017 par une rencontre privée d'Axel avec le chanteur Soprano, dont il est fan, à l'occasion du Printemps de Bourges, comme ça pu être également le cas pour Warren, un autre enfant de l'association atteint également d'une pathologie lourde.

Dans le cadre de cette opération, plusieurs types d'actions ont été réalisés :

- nous avons été présents avec diverses animations et ventes 2 jours sur 4 semaines au Carrefour Market du centre-ville dans le cadre des Boucles du Cœur de fin avril à fin mai ; à la sortie des écoles en fin d'année et à la Brocante de Villechaud le 8 Mai et de Neuvy le 27 Août avec la vente de bonbons ; à l'occasion de notre brocante avec un panier garni à gagner...
- un appel aux dons a été lancé par le biais du blog et d'une page facebook créée pour l'occasion
- des boîtes à dons ont été disséminées auprès de différents commerçants
- un repas a eu lieu le 30 septembre à Neuvy-sur-Loire où la salle était pleine...

Nous remercions ici tous ceux qui ont apporté leur soutien dans cette opération :

la Commune de Neuvy-sur-Loire, les entreprises, les associations, les commerçants, les nombreux donateurs, les pompiers, les bénévoles, les proches et amis de la famille d'Axel, et tous ceux qui auraient, avec nos excuses, été oubliés...

La conclusion de tout ça a donc eu lieu, le vendredi 12 janvier 2018 avec la remise à Axel et à sa famille, de 5 billets pour un voyage à La Guadeloupe du 8 au 21 Avril 2018 au « Pierre et Vacances Village Club Sainte Anne », classe VIP, en studio Premium avec vue sur la mer, au calme, proche de la plage privée, d'une piscine et de l'espace bien-être, en 1/2 pension, avec location de véhicule et une très bonne assurance !

Nous leur souhaitons à tous un BON VOYAGE !!!

Un chèque de 2.500 € leur a également été remis, correspondant à l'argent récolté restant et une participation de l'association permettant « d'arrondir » la somme finale !

Pour précision ici, les recettes de cette opération ont été de 15.624,04 € pour 3.361,78 € de dépenses, le voyage a coûté 10.200 € soit un reste de 2.062,26 €.

A noter également la participation financière du Kollektif « Les Zalulumés » de Varennes-Vauzelle s, association qui vient en aide aux enfants gravement malades de la région Bourgogne-Franche-Comté.

## **- LES 10 ANS...**

Pour notre part, membres du CA, il s'agissait d'un évènement qui nous tenait à cœur et qui revenait régulièrement lors de nos réunions car nous souhaitons en profiter.

Beaucoup de partenaires, soutiens, amis, ainsi que des élus avaient répondu présents à notre invitation, et pour certains beaucoup de kilomètres avaient été faits, et nous les en remercions.

L'Association ABRI a profité de l'occasion pour nous remettre un chèque de soutien de 250 €. Merci à elle pour ce geste.

Les 2 spectacles donnés par la Compagnie LE CAPITAINE DES MOTS ont été forts sympathiques et appréciés de tous.

Les gâteaux, puis l'apéritif dinatoire, ont permis aux présents de se retrouver sous des airs « populaires ».

Comme nous voulions marquer le coup pour ces 10 ans, il avait été décidé préalablement par le CA que nous offririons aux familles présentes ou excusées des entrées pour le parc d'attractions et animalier LE PAL dans le cadre d'une sortie groupée donc la date n'a pas encore été déterminée.

Ce geste a été également fortement apprécié par les présents.

## **- VISITEUSE**

Nous recherchions depuis plusieurs années une bénévole qui pourrait aller voir les familles sur leur lieu de vie afin d'apporter une oreille attentive, de recenser d'éventuels besoins et de faire le lien avec l'association.

Nous vous avons dit l'année dernière avoir trouvé une personne avec ce profil.

Après quelques mois, et quelques visites, elle n'a pas souhaité continuer pour des raisons personnelles. Nous la remercions toutefois du temps donné aux familles qu'elle a pu rencontrer.

## **- AIDE A LA GARDE & PARTENARIAT ASSAD**

Toujours aucune demande d'aide dans le cadre de cette proposition.

Pour rappel, un partenariat a été établi depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2010 avec l'ASSAD et les 4 SAISONS, associations de services à la personne ayant le personnel qualifié pour s'occuper de personnes à besoins particuliers.

Celles-ci s'engagent à évaluer les besoins et à adapter la demande en mettant à disposition, du personnel formé et qualifié aux familles de l'association qui en feraient la demande.

Quant à nous, nous participons financièrement à hauteur de 10 € par heure avec un maximum de 3h par mois sur facture acquittée et selon le règlement établi.

### ***B – ...qui informent ou qui sensibilisent***

## **- FORMATION PERSONNEL CENTRE SOCIAL**

Avait été évoquée l'année dernière, une proposition de formation faite au Centre Social de Cosne pour l'accueil des enfants différents et ce, par le biais de la psychopraticienne avec qui nous travaillons.

Un partenariat entre le Centre Social et MPME a donc été mis en place : l'une amenant une formation pour le personnel et l'autre mettant à disposition ses locaux 1 fois par mois.

La formation a pu avoir lieu en début d'année 2017, a concerné 3 employées du personnel du CS, et s'est déroulée sur 3 modules de 2h.

## **- SOIRÉE-DÉBAT**

Le 10 Mars 2017 avait lieu la projection, à notre demande du film d'Anne-Dauphine JULLIAND « ET LES MISTRALS GAGNANTS ».

Ce **documentaire raconte la vie de 5 enfants atteints de pathologie lourde** qui ont une telle vision de la vie, de leur vie, qu'on se laisse happer par leur joie de vivre, leurs petits bonheurs... « Un film sur la vie » comme l'annonce l'affiche...

A la suite de cette diffusion était proposé **un débat** où participaient : Jérôme ROUSSET et Jean-Pierre NEMBROT, les auteurs de « Regardez-nous en face... Handicap, la double peine » (livre sur leur vie et ressenti de personne handicapée) ; le Dr VENAILLE, médecin PMI de la Nièvre et médecin de la structure CAMSP de St Satur ; Livia CLARA-VILNAT, notre psychopraticienne, ainsi que la famille d'Axel qui avait accepté de parler de leur situation...

Nous en profitons pour remercier toutes ces personnes pour leur présence, ainsi que le public, plus nombreux que nous l'avions espéré, et particulièrement les parents qui y avaient amené leur enfant...

Bien qu'il ne puisse s'agir que de notre point de vue, nous avons trouvé les échanges très positifs et bienveillants, en faisant un moment très fort et très à part...

Encore un grand merci à la famille d'Axel pour son témoignage.

## **- VALISE PÉDAGOGIQUE**

Pour rappel, cette valise est constituée de livres et albums, CD et matériel, destinée à **présenter la différence, le handicap ou la maladie de façon ludique aux enfants**, le tout accompagné de fiches pédagogiques indiquant le thème, l'objectif pédagogique, ainsi que les possibilités d'utilisation et d'extension...

Elle s'adresse aux enseignants des classes maternelles et primaires, ainsi qu'à ceux exerçant dans des classes d'intégration, aux centres sociaux, aux parents souhaitant sensibiliser la classe de leur enfant aux difficultés ou handicap de celui-ci, aux assistantes maternelles dans le cadre d'une ouverture à la différence...

En fonction de l'âge, et à la restitution de la valise, l'association offre des livrets sur la différence pour les plus petits et sur le handicap en général pour les plus grands.

Elle a été cette année empruntée par l'école de St Loup.

## **- CENTRE SOCIAL DE POUILLY**

Un partenariat avec le Centre Social de Pouilly également a eu lieu durant l'année 2017.

Le 1<sup>er</sup> rapprochement a été notre présence à l'occasion d'une soirée thématique du Centre Social le Vendredi 9 Juin à Pouilly ayant donc pour thème « **l'enfant et le langage** » qui était animé par Monsieur PAUMIER, orthophoniste.

Le 2<sup>ème</sup> s'est fait avec l'organisation d'une **journée d'information à l'occasion de la Journée des Dys** et dont nous vous parlerons plus loin dans le déroulement de cette assemblée.

## **- ACTIONS PÉDAGOGIQUES**

### **↳ Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :**

En 2017, nous avons donc poursuivi, à Cosne-Cours-sur-Loire, notre proposition d'animation des TAP commencée aux vacances de la Toussaint 2016, pour les écoles maternelles et primaires, intitulée « **Pour un citoyen de demain bienveillant** ».

L'idée est de permettre aux enfants de s'ouvrir sur une meilleure connaissance de soi et ainsi être ouverts au monde qui les entoure, de comprendre – afin de les appréhender plus sereinement – les différences, de leur apprendre que de la différence et de la pluralité vient la richesse...

Ces activités ne seront pas renouvelées par la Commune à la prochaine rentrée scolaire.

### **↳ ECOLE NOTRE-DAME DE COSNE**

A la demande de Kriss JUNCHAT, instituteur de CM2 de l'école privée élémentaire Notre-Dame, et de sa direction, nous avons proposé des **ateliers de sensibilisation** pour les élèves de sa classe visant à les mettre en situation de différents handicaps et les amener à réfléchir sur ceux-ci.

Ceux-ci ont eu lieu à l'occasion de la journée de soutien aux enfants malades et/ou handicapés du 12 Juin.

A préciser que l'ensemble de l'école avait joué le jeu du port d'un tee-shirt de super héros, symbole de cette journée !

Après les heures de classe, il en a été de même pour différents enseignants du primaire mais également du collège qui ont également été mis en situation et ont cherché à comprendre les difficultés que pouvaient rencontrer leurs élèves, en particulier, ceux atteints de troubles dys...

## ↳ FESTIVAL MOM'EN THEATRE

Nous étions donc le week-end du 24 et 25 Juin 2017 présents au Festival Mom'en Théâtre des Aix d'Angillon avec un stand pour la journée et une animation sur les après-midis par le biais de nos **ateliers de sensibilisation**.

Nous avons pu constater auprès des familles et enseignants qui se sont présentés, que se posait également de ce côté de la Loire, de grosses difficultés de pose du diagnostic, de prise en charge, d'information et de formation concernant les troubles Dys y compris TDAH...

## - MONTESSORI

Le samedi 7 octobre 2017, en partenariat avec le Cinéma L'Eden, et une semaine après sa sortie, a été **diffusé le documentaire « Le maître est l'enfant »** réalisé par Alexandre MOUROT.

Ce film, tourné dans une classe utilisant la pédagogie Montessori, donne une idée de l'ambiance et des notions recherchées dans l'apprentissage.

A la suite de la projection, nous avons demandé à différentes professionnelles formées et/ou utilisant cette pédagogie d'être présentes pour **échanger avec la salle**.

Puis, dans la salle Edmé Lavarenne, **l'exposition de matériels** amenés par les unes et les autres a fortement intéressé l'ensemble des personnes qui avaient suivi.

L'intérêt pour nous de cet évènement était d'évaluer le potentiel du secteur, d'avoir une idée du nombre de personnes intéressées par cette pédagogie car elle est plus ouverte, plus accessible, par beaucoup d'enfants différents...

Au vu de la file d'attente le long de la route et du peu de places laissées libre, ça a été un franc succès : 162 places vendues (le cinéma offrant les places aux intervenantes amenées par l'Association).

Nous avons demandé la participation d'1€ par famille mais avons juste laissé une boîte à l'entrée sans vraiment contrôler, faisant confiance... La somme récoltée a été de 94 €.

A noter que Jérôme, de l'EDEN CINEMA, nous a fait un don correspondant à 1€ par billet payant et nous l'en remercions !

## - JOURNÉE DES DYS

En partenariat cette année avec le Centre Social de Pouilly, nous avons organisé une journée d'information sur les Troubles Dys qui se décomposait en 2 :

- le matin était réservé aux professionnels avec 2 interventions, celle de Livia CLARA-VILNAT, Docteur en sciences humaines et intervenante en éducation structurée, avec « **Pour une inclusion réussie** », puis celle de Sébastien HENRARD, neuropsychologue, avec « **aménagements et adaptations...** »

- l'après-midi était consacré aux Troubles de l'Attention avec une conférence donnée par le même neuropsychologue : « **Comment fonctionne l'attention, mieux comprendre les difficultés attentionnelles et les troubles, la différence entre problèmes d'attention et les Troubles de l'attention (TDAH), outils et activités pour favoriser l'attention au quotidien...** ».

Cette collaboration a permis de partager les frais de déplacements du neuropsychologue et un partage de la logistique : location salle des fêtes par le CS, contacts et communication par MPME...

Une quarantaine de professionnels étaient présents le matin et la salle quasi-pleine l'après-midi.

A préciser que notre choix d'organiser un évènement destiné uniquement aux professionnels était issu des questionnaires remplis lors de la journée des dys 2016 que nous avons organisée au Lycée Agricole. Ceux-ci faisaient état, pour les parents, de difficultés rencontrées avec les enseignants, et pour les enseignants, du manque d'informations sur les aménagements adéquats...

## ***C – ... qui nous font connaître***

### **- SALON DU BIEN-ETRE**

Le Dimanche 12 Mars 2017 avait lieu le 1<sup>er</sup> Salon du Bien-être à Cosne-Cours-sur-Loire qui a été un succès au vu des 1.000 visiteurs enregistrés.

Nous y étions présents avec Sarah BONVILLAIN - l'ergothérapeute qui proposait la méthode Padovan au local de l'association - afin de mettre en avant cette méthode.

Mr NOUAILLES, le praticien du neurofeedback, était à côté.

Nous avons vu sur place quelques familles de l'association et en avons profité pour établir le contact avec d'autres professionnels.

### **- MARCHÉ DE PRINTEMPS**

L'Association des parents d'élèves de l'école d'Alligny-Cosne organisait, le Dimanche 14 Mai 2017, son 1<sup>er</sup> Marché de Printemps, où il nous avait été demandé de faire une animation maquillage.

Nous en avons profité pour étreindre notre nouveau barnum qui a été bien arrosé juste avant de plier mais pour une fois, nous étions bien à l'abri !

Le maquillage a bien marché mais aucun contact d'information ou de demande par rapport à l'association n'ayant été fait, nous avons décidé de ne pas renouveler l'expérience.

### **- FÊTES DES ASSOCIATIONS**

Nous étions présents le samedi 9 septembre à la Salle polyvalente de St Satur pour la **Fête des Associations du Sancerrois**.

Comme d'habitude, l'ambiance était sympathique et différents contacts ont été pris, autant avec les exposants qu'avec les visiteurs !

La 2<sup>ème</sup> de la saison, celle de **Cosne**, a eu lieu la semaine d'après, le samedi 16 septembre, sur la place de la mairie, lieu qui donnait plus de visibilité à l'évènement. Pour celle-ci, nous proposons des activités de sensibilisation aux handicapés.

## **D – ... qui nous alimentent financièrement...**

### **- BROCANTE**

Avec l'aide de Bernard BOUTTIER, l'ancien Président du Comité des Fêtes de Cosne, nous avons donc repris l'organisation de la brocante organisée traditionnellement le lundi suivant le 14 Juillet, dans le centre-ville de Cosne : Quai Moineau, Place du Docteur Jacques Huyghues des Etages, Place Clémenceau, Boulevard de la République et Rue de Veaugues.

Elle s'est donc déroulée cette année le lundi 17 juillet 2017.

La météo ayant été clémente, les emplacements, à quelques exceptions, étaient tous occupés.

A cette occasion, nous avons proposé notre tombola avec ses tickets « tous gagnants » ainsi que différents autres points de vente dans le cadre de l'opération « Un rêve pour Axel ».

Nous avons donc pu dégager un profit de 1.412,60 € qui fait de cette action, bien que prenante au niveau organisation, la plus rentable.

### **- TRAIL AMAZY PENTRAID**

L'Association PENTRAID organisait pour la 2<sup>ème</sup> année son trail le Dimanche 21 Mai 2017 à Amazy et 1 € par participant nous était cette fois encore destiné.

La 1<sup>ère</sup> année, un chèque de 162 € nous avait été remis. Pour cette 2<sup>ème</sup> année, le montant a encore gonflé puisqu'il a été de l'ordre de 254 €. Un grand Merci à eux !

Ce rendez-vous a été très sympathique par l'ambiance qui régnait entre les organisateurs et les coureurs, par la présence de l'équipe de coureurs bénévoles de l'Association LOIR'ESPOIR ATHLÉ et par notre mascotte : Aurélien, accompagné par sa tata Christine !

### **- LOTO**

Le dimanche 26 novembre avait donc lieu notre désormais « traditionnel » loto.

Nous avons dû repousser la date habituellement fixée début Septembre pour cause de fêtes des associations, préparation du film Montessori, repas d'Axel, projection du film Montessori, journée des dys... enfin bref, tous les week-ends étaient pleins jusqu'en Novembre !

Finalement, cette date a été propice car nous avons fait salle pleine, ayant même dû refuser du monde. Il est vrai qu'il n'y avait pas d'autre loto sur le secteur et que notre 1<sup>er</sup> lot, l'appareil culinaire Thermomix Vorwerk, avait motivé les foules !!!

Les dépenses ont été de 3.090,17 € pour 4.530,50 € de recettes soit un bénéfice de 1.440,33 €.

A noter qu'une personne nous ayant fait défaut le matin, nous étions en sous-nombre et avons dû abandonner l'idée de proposer la boutique de l'association.

De même, notre méga-cafétière en panne dès le matin, l'électricité qui a disjoncté provoquant une panne de micro lors des tirages, de nombreuses personnes vindicatives pour différentes raisons... ont fait de cette manifestation une journée très dure moralement et physiquement !

## **- SUBVENTIONS & DONNS**

- ⇒ Concernant les subventions, nous avons pu compter, cette année encore, sur l'aide financière des Communes de Thou (Loiret) pour 150 € et de Cosne-sur-Loire pour 600 €. A préciser que cette dernière met également gracieusement à notre disposition un local totalement accessible depuis plusieurs années moyennant une participation mensuelle aux fluides de 15 €.
- ⇒ Fidèle par leur soutien depuis maintenant plusieurs années, le Comité des Fêtes de de Villechaud nous a également remis un don de 300 €, soit 100 € de plus que les années précédentes.
- ⇒ Don de 1.024,94 € du Comité des Fêtes de Cours suite à sa dissolution.
- ⇒ Pour 2017, nous avons également eu une subvention de 150 € de la part du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Neuvy-sur-Loire.
- ⇒ Don de 200 € de l'Association « POUR VIVRE A COURS ».
- ⇒ Don de 225 € de la part de la grand-mère de Florian récoltés suite au décès de son époux qui avait toujours eu au cours de sa vie des attentions vis-à-vis des autres...

Nous adressons nos plus sincères, et énormes, remerciements à tous ces donateurs qui par leur geste, bien sûr vont nous aider à réaliser nos projets, et nous montrent ainsi leur confiance et leur soutien !

## ***E – ...diverses***

### **- Association MERLINPINPIN**

Mi-avril a été faite une visite auprès d'une association de Rennes, l'Association MERLINPINPIN, qui souhaite favoriser la mixité enfants valides / enfants différents en créant et gérant des lieux d'accueil collectifs de la petite enfance, en proposant un service d'aide à l'accueil de la différence et en mettant en place des projets pour la promotion de la mixité !

Elle se compose de 3 entités :

- un LAEP (Lieu d'accueil Enfant Parent)
- un Pôle Ressource Départemental Petite Enfance et Handicap
- un multi-accueil dont 1/3 des places sont réservés aux enfants à besoins particuliers.

Les 2 premières sont regroupées dans un appartement de 80 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée d'un immeuble et la 3<sup>ème</sup> est située au rez-de-chaussée et 1<sup>er</sup> étage d'un bâtiment tout neuf regroupant des activités en rapport avec la santé ou les services aux personnes.

La rencontre avec Mme Mélanie GRAVOT, membre cofondatrice de l'association, devenue Directrice Adjointe de la crèche et coordinatrice de l'ensemble, a été très instructif même si relativement rapide, celle-ci, rentrant de vacances, était fortement sollicitée !

A savoir que les 2 mamans à l'origine de la création de cette association ne sont absolument pas concernées par le handicap, ce qui est tout à leur honneur !

## **- 4L TROPHY**

2 jeunes étudiants, Fanny GUILLEMIN et Robin PIERRET, ont proposé à l'Association de courir pour elle dans le cadre du « 4L Trophy 2018 ».

Ils ont donc tout au long de l'année démarché sponsors et mécènes pour financer leur course et mis en avant leur implication dans nos projets.

Robin est même venu de Sens pour être présent à l'occasion des 10 ans, Fanny, elle, était en Irlande à ce moment-là.

La course ayant eu lieu début 2018, nous vous gardons au chaud pour la prochaine AG, les images récupérées !

Nous les remercions tous les 2 pour ce beau geste.

## **- TÉLÉTHON 2017**

N'ayant pas été conviés, comme beaucoup d'autres associations, aux réunions préparatoires, et les informations sur ce qui était proposé à l'occasion du Téléthon sur la commune de Cosne ne nous ayant également pas été transmises, nous n'avons pu communiquer dessus.

Ne voyant rien arriver, nous nous sommes rapprochés d'AUCHAN Cosne qui nous a, cette année encore, accueillis dans sa galerie marchande avec les autres habitués, le samedi 9 Décembre, mais également le dimanche 10 pour certaines.

Compte tenu du décès de Johnny Hallyday et de son enterrement le samedi après-midi, ça a été le Téléthon le plus désert depuis que nous participons.

C'est donc la 1<sup>ère</sup> fois que cela arrive : nous avons été déficitaires et n'avons donc du coup rien pu reverser à l'AFM : 210,65 € d'achats pour 176,50 € de rentrées soit un déficit de 34,15 €.

## **- COMMISSION COMMUNALE D'ACCESSIBILITÉ DES PERS. HANDICAPÉS (C.C.A.P.H.) de la Ville de Cosne**

La commission s'est réunie 1 fois en 2017, le 7 novembre.

A cette occasion, le rapport annuel 2016 a été abordé, car il devait être présenté au Conseil Municipal le mois suivant.

Différents points comme l'accessibilité de la Gare de Cosne, de la voirie et des aménagements des espaces publics, ou le suivi de l'agenda en rapport ont été vus.

## **- COMMISSION DE CIRCULATION de la Ville de Cosne**

La commission s'est réunie le 7 février, le 20 juin et le 10 octobre 2017.

Il est à signaler une importante augmentation des demandes de places PMR (Personnes à Mobilité Réduite).

En effet, le souhait d'avoir une place « réservée » sur la voie publique semble motiver un bon nombre de demandes !

Nous rappelons ici que même en cas de demande acceptée de place PMR à proximité de son lieu de vie, elle n'est nullement nominative.

La pénurie de places de stationnement sur Cosne étant connue, il appartient à chacun d'être raisonnable et nous intervenons à l'occasion de cette commission, dans un sens comme dans l'autre, pour approuver ou non, en fonction de notre appréciation de la réelle nécessité...

## **- DOCUMENTATION**

- Guide Néret 2017 + Droit des personnes handicapées 2017
- Les magazines Déclic et FAIRE FACE
- Aidant familial, votre guide pratique
- Tutelle, curatelle et autres mesures de protection
- Guide des aides aux enfants handicapés
- Guide des aides aux adultes handicapés
- Le petit livre pour parler du handicap

## **III – RAPPORT FINANCIER**

### **BILAN**

arrêté à la date du 31 décembre 2017

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<b>Immobilisations</b>		<b>Capitaux</b>	
<b>Immobilisations incorporelles</b>	- €	<b>Eléments en instance d'affectation</b>	<b>11 503,37 €</b>
Immobilisations	0,00 €	Report à nouveau	11 503,37 €
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>186,43 €</b>	(solde créditeur)	
Investissements	186,43 €	Report à nouveau	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>186,43 €</b>	(solde débiteur)	
<b>Créances</b>		<b>Résultat net de l'exercice (exc. ou déficit)</b>	<b>- 2 379,02 €</b>
<b>Débiteurs divers et créditeurs divers</b>	<b>537,19 €</b>	Résultat de l'exercice	-2 379,02 €
Produits à recevoir	537,19 €	(déficit)	
<b>TOTAL</b>	<b>537,19 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>9 124,35 €</b>
<b>Trésorerie</b>		<b>Dettes</b>	
<b>Banques, ets financiers et assimilés</b>	<b>8 598,80 €</b>	<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>510,90 €</b>
LIVRET	8 598,80 €	Créances à honorer	510,90 €
<b>Caisse</b>	<b>312,83 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>510,90 €</b>
Caisse	312,83 €		
<b>TOTAL</b>	<b>8 911,63 €</b>		
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>9 635,25 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>9 635,25 €</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

arrêté à la date du 31 décembre 2017

<u>CHARGES</u>		<u>PRODUITS</u>	
<b>ACHATS</b>		<b>4 670,82 €</b>	
- Eau, électricité...	205,00 €	Fluides / locaux : 190 €	<b>VENTE &amp; ACTIVITÉS</b>
- Fourn. d'ent. et petit équipement	891,86 €	Etagères garage + grande armoire	<b>1 000,65 €</b>
- Fournitures administratives	556,09 €		- Prestations TAP
- Autres fournitures			825,00 €
- Achats pour LOTO	2 807,22 €		- Vente de produits finis
- Achats TELETHON	210,65 €		- €
			- Vente de marchandises
			175,65 €
			- Produits des activités annexes
			- €
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>1 715,54 €</b>	
- Locations	260,00 €	Location de salles	<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>
- Entretien et réparations	210,34 €		<b>900,00 €</b>
- Primes d'assurances	466,70 €		- Subventions reçues
- Documentation	354,70 €		900,00 €
- Frais de colloques, séminaires, confér.	423,80 €	Intervenants Journée Dys	Communes de Cosne s/ L. & Thou (45) + CCAS de Neuvy s/ L.
<b>AUTRES SERV EXTERIEURS</b>		<b>25 874,38 €</b>	<b>AUTRES PRODUITS GEST<sup>o</sup>COURANTE</b>
- Honoraires	329,50 €	Formation CS + 1ère séances	- Dons
- Pub, publications, relations publiques	518,35 €		3 175,94 €
- Ateliers pédagogiques	2 022,04 €	Reste subv. 2016 Auchan	- Cotisations (82 membres)
- Foires et expositions		Hébergement + 10 ans	1 645,00 €
- Déplacements, missions & réceptions	4 002,32 €	+ remb. frais bénévoles	- UN REVE POUR AXEL
- Padovan	789,60 €		15 381,79 €
- Sorties Jeunes Adultes	736,12 €	(Part MPME : 354,39 €	
- Histoire de vie	848,99 €	Part familles : 381,73 €)	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>
- Un rêve pour Axel	16 076,26 €	Voyage (10.200€) + Chq (2.500€)	<b>153,56 €</b>
- Frais postaux et de télécommunicat°	479,28 €		- Produits financiers
- Services bancaires et assimilés	71,92 €		153,56 €
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>513,85 €</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>
- Charges exceptionnelles	55,85 €		<b>7 001,63 €</b>
- Dons, libéralités	458,00 €	Participation DU pour 390 € + Places Soprano Axel & Warren	- Manifestations diverses
<b>DOTATIONS / AMORTISSEMENTS</b>	(Ordi + barnum)	<b>-1 137,00 €</b>	6 619,90 €
			(Loto + Téléthon + Maquillage)
			- Participation Sorties
			381,73 €
			Jeunes Adultes
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>31 637,59 €</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>
			<b>29 258,57 €</b>
			<b>RÉSULTAT</b>
			<b>-2 379,02 €</b>

## RAPPORT FINANCIER

Notre exercice se clôture avec un résultat négatif de 2.379,02 €, imputable principalement aux dépenses liées à l'achat de matériels pédagogiques dans le cadre de la subvention AUCHAN.

En effet, il nous avait été remis 5.000 € en 2016 (comptabilisés), année pendant laquelle seulement 2.175,71 € avaient été dépensés d'où un reste à utiliser de 2.824,29 €.

En 2017, les dépenses sur ce poste ont été de 2.022,04 € soit un total inférieur de 802,25 € au montant total de la subvention.

## IV – PROJETS 2018

### Voilà ce qui est prévu pour 2018

#### - FONDATION INFA

La Fondation INFA propose cette année à Nevers une formation professionnelle d'assistant(e) maternel(le) et garde d'enfant avec une certification qualification handicap (CQP) pour :

- accompagner au domicile l'enfant en situation de handicap dans les actes du quotidien, les activités, la socialisation en favorisant la relation à sa famille
- mettre en œuvre les techniques et gestes professionnels appropriés à l'enfant en situation de handicap.

Cette certification particulière donne lieu à 185 heures en rapport avec le handicap où différents professionnels interviennent : ergothérapeute, psychomotricienne...

C'est dans ce cadre-là qu'il nous a été demandé **de présenter l'association et d'apporter des témoignages de parents** le mercredi 7 février.

#### - ATELIERS « Aide-moi à grandir »

Il est proposé depuis Mars 2018 des **ateliers aux familles d'enfants « différents »** de 2 à 6 ans afin de leur présenter des outils pour les accompagner et les aider à développer leur potentiel.

Ils ont lieu 1 samedi par mois de 10h à 11h30 dans les locaux du Centre Social de Cosne-Cours-sur-Loire.

Les thèmes abordés seront : Montessori et autres approches pédagogiques, éveil corporel et motricité libre, approche sensorielle par le biais de la musique.

Un temps de partage sur la dernière partie de l'atelier a été prévu afin de profiter de ce moment pour pouvoir échanger.

Le coût, qui reste symbolique, sera de 5 € par atelier.

Le 1<sup>er</sup> a eu lieu le 17 mars et cela a été un bon moment de partage.

Nous passons par l'interim, plus facile pour nous à gérer qu'une embauche directe (avec tout ce que cela implique : feuille de paie, organismes sociaux...) en ce qui concerne nos 2 intervenantes Montessori.

Pour les 2 autres types d'atelier, la psychomotricité et la musique, cela sera facturé comme des prestations par les professionnels qui interviennent.

Un dossier pour une aide au financement a été déposé auprès du REAAP et nous sommes pour l'instant en attente de leur réponse car, si nous pouvons assumer les frais des 4 ateliers du 1<sup>er</sup> semestre 2018, nous ne pourrions continuer sur le 2<sup>ème</sup> semestre sans cette aide.

#### - ACTION DE SENSIBILISATION

Le mercredi 2 mai, nous animerons des **ateliers de mise en situation de handicap** au Centre Social de Donzy, dans le cadre d'un projet mis en place par Emilie POUGHON, éducatrice de la structure, et faisant partie d'une étape d'une formation qualifiante.

A préciser que celle-ci souhaitait au départ une mixité des enfants de l'association avec les enfants du Centre Social, mais, compte tenu du peu d'implication avéré de notre côté, nous avons préféré l'aiguiller sur différentes structures qui pourraient être intéressées, ce qui a été le cas (nous nous sommes proposés pour ces ateliers de sensibilisation).

## - **TRAIL AMAZY**

Comme l'année précédente, l'Association PENTRAID organise un trail le Dimanche 27 Mai sur la Commune d'Amazy (Est de la Nièvre) où 1€ par participant nous sera reversé.

Cette année, les enfants sont également associés à l'évènement : de course à la peluche à des courses pour minimes (5km et 180 m de dénivelé) !

## - **LOISIRS**

Comme chaque année, le Parc animalier et d'attractions LE PAL proposera, dans la cadre de l'opération DREAM NIGHT AT THE ZOO, mouvement international, une journée aux enfants handicapés afin de leur offrir un moment magique au zoo et ce, aux familles concernées des départements limitrophes.

Auront donc l'honneur d'être les **invités VIP** de cette année : les enfants de la Nièvre !

Toutefois, pour l'Association MPME, en accord avec LE PAL depuis maintenant 10ans, toutes les familles de l'association, tous départements confondus, sont invitées !

Et même plus, parce que pour cette année, nous avons l'accord pour que nos jeunes adultes puissent également participer (jusqu'à 22 ans).

Cette journée se déroulera le vendredi 8 juin et nous ne pouvons qu'encourager les familles à profiter de cette opportunité qui vaut bien la peine de prendre un jour de congé !

Nous adresserons sous peu, par mail ou par courrier, aux familles présentes, représentées ou excusées lors de cette AG, l'invitation ainsi que le document d'inscription. Les autres familles, si intéressées, pourront venir les récupérer au local de l'association.

## - **DIVERS**

### ↳ **JOURNÉE DES ENFANTS MALADES**

Nous rappelons que le 12 Juin de chaque année est une journée dédiée aux enfants malades et/ou handicapés et que pour montrer son soutien, il est demandé de porter un tee-shirt de super-héros.

Pour l'instant, aucune action n'a été arrêtée !

### ↳ **FÊTES DES ASSOCIATIONS**

Il a été décidé lors de notre dernier CA que nous ne participerions plus au Forum des Associations de St Satur organisé conjointement par la Communauté de Communes du Sancerrois et la Voix du Sancerrois, ne pouvant passer gratuitement, sur ce dernier, les informations concernant nos manifestations à but informatif et en général sans droit d'entrée à l'intention des familles concernées de ce secteur géographique.

Concernant Cosne-Cours-sur-Loire, nous n'avons pas encore connaissance de la date et restons donc dans l'attente.

## ↳ **TÉLÉTHON**

Compte tenu du stock restant, il ne devrait pas y avoir besoin de procéder à de nouveaux achats ! Il se déroulera les 7 et 8 Décembre 2018.

## ↳ **PERMANENCE**

Une permanence avait été établie le dernier samedi de chaque mois permettant de venir au local dans le cadre d'une recherche d'informations, pour nous rencontrer ou toute autre chose...

Même si cela permettait de faire du rangement, il n'y a eu aucune visite à cette occasion depuis très longtemps et le principe d'une rencontre sur rendez-vous a donc été repris.

**Voilà ce qui est prévu pour 2018...**

**à condition que les familles se mobilisent**

### - **BROCANTE**

Elle aura lieu le lundi 16 juillet et se tiendra comme auparavant dans le centre-ville de Cosne : Quai Moineau, Place du Docteur Jacques Huyghues des Etages, Place Clémenceau, Boulevard de la République et Rue de Veaugues.

### - **LOTO**

Concernant le loto, il aura lieu le Dimanche 25 Novembre, à la Salle des Fêtes de La Chaussade.

Ayant noté l'importance du choix du gros lot, nous réfléchissons à la question...

**Voilà ce qui pourrait être prévu pour 2018**

**... à condition que les familles se mobilisent pour elles  
mais aussi pour les autres...**

### - **JOURNÉE DES DYS**

La journée annuelle de sensibilisation aux Troubles Dys ayant lieu le 10 Octobre, un évènement pourrait être proposé ; aux familles concernées de faire des propositions...

## - ACCUEIL DES ENFANTS DIFFÉRENTS

Il est envisagé un partenariat avec une structure petite-enfance du secteur, afin de **proposer une présence régulière de l'association pour apporter écoute, conseils et documentation**, aux familles ayant un enfant à besoins particuliers, notre connaissance du tissu médical et associatif du secteur permettant d'aiguiller...

L'apport de matériel spécifique pour que cet accueil soit possible pourrait être fait par l'association dans le cadre d'un appel à projets.

## - LES RENCONTRES-INFO

L'organisation d'une **rencontre avec le Juge des Tutelles ou avec la MDPH** peut également être réalisée s'il y a de la demande...

Pour information, une soirée proposée par le Réseau de Santé Bourguignon PLURADYS à la MDPH concernant les différents dispositifs d'aide existants : PAI, PAP et PPS devait avoir en Novembre 2017 mais a dû être annulée faute de participants...

## - ATELIERS

### => MUSIQUE

Etant en contact dans le cadre des ateliers pour les petits avec un intervenant en musique d'approche Montessori, des **ateliers pourraient également être proposés**.

De même, nous sommes en attente de contact par un musicothérapeute de la région parisienne.

=> PEINTURE & PHOTOGRAPHIE : Il y a toujours la possibilité de proposer ces ateliers...

## - A DEVELOPPER

Différentes associations nous ont contactés comme « Un gâteau, un sourire », le Kollektif « Les Zalulumés », « Poussières d'Anges »... mais nous n'avons pu pour l'instant y donner suite...

**... à condition de trouver un autre local...**

C'était devenu un frein à nos activités, c'est désormais un obstacle à tout !

## - UNEHEO

Nous avons été contactés à l'occasion de la brocante 2017 par Mme Monique THINAT qui est à l'origine de la création d'une association nationale regroupant des ostéopathes.

Ce mouvement compte maintenant de nombreuses associations locales dont l'objectif est de **proposer des soins réguliers et quasi-gratuits à des enfants handicapés**.

Notre idée était d'essayer de créer une entité sur le secteur... mais il reste toujours le problème du local et de l'intérêt ou pas des familles...

## - UN ROLE « OFFICIEL »...

Compte tenu que toutes les décisions prises au sein des MDPH le sont par la **CDAPH**, il pourrait être envisagé d'y siéger...

De même, une demande pour obtenir **l'agrément de l'ARS** pourrait être tentée même si les spécificités de notre association ne sont pas adéquates pour l'obtenir car non dédiée à une pathologie particulière, non géographiquement départemental...

Le souhait également de faire de l'association un **lieu-ressource** permettant d'accompagner, d'échanger, d'informer les nouvelles familles qui se retrouve dans le « hors-norme » existe toujours...

## - SALLE MULTI-SENSORIELLE

C'est un souhait depuis des années, cette salle !

Une salle multi-sensorielle est un espace agréable conçu pour une **stimulation douce** de tous les sens familiers comme la vue, l'odorat, le toucher, l'ouïe et le goût, ou moins connus comme la proprioception\*, le système vestibulaire\*...

Elle favorise l'attention, encourage l'exploration, le plaisir et les sensations de bien-être.

On peut la mettre à profit pour de la relaxation, la communication, l'aide à la gestion des comportements difficiles par le calme et la sécurité de l'endroit, les stimulations cognitives...

**Cette salle pourrait être mutualisée**, par exemple avec l'hôpital de Cosne, puisque également utilisée avec les personnes âgées, car il s'agit là d'un support reconnu pour des prises en charge thérapeutiques, mais également utilisable à des fins éducatives ou de détente.

Le principe d'une salle qui pourrait être empruntée ou louée à l'heure permettrait à beaucoup de personnes d'y avoir accès, alors qu'actuellement ces pièces sont uniquement disponibles dans des établissements « fermés ».

\* *proprioception* : perception, consciente ou non, de la position des différentes parties du corps

\* *système vestibulaire* : organe sensoriel barosensible, situé dans l'oreille interne, qui contribue à la sensation de mouvement et à l'équilibre chez la plupart des mammifères.

## **... à condition qu'une solution soit trouvée...**

### **- LES WYLCAT'S**

Pas de solution à ce jour pour remplacer au 2<sup>ème</sup> semestre 2018 l'encadrant qui part.  
Nous sommes preneurs de toute proposition...

### **En conclusion...**

Les projets ne pourront aboutir et n'auront d'intérêt à être menés que si les familles se manifestent, s'impliquent et/ou s'y intéressent...

*Pour clôturer cette partie, les membres présents ont validé, à l'unanimité, le rapport moral de la Présidente, le bilan des actions 2017, le rapport financier et les projets pour 2018.*

## **V – REGLEMENT INTERIEUR**

Une modification de l'article 3 concernant les cotisations est présentée à l'assemblée après avoir été discutée lors du Conseil d'administration du 26 janvier dernier.  
Elle concerne la cotisation afférente à une nouvelle qualité de membres, les « membres partenaires », correspondant aux personnes morales de type associations, communes...

### ***ARTICLE 3 – Cotisation***

Les membres adhérents, **hors membres VIP**, doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle de 15 €, **et les membres partenaires de 30 €**, avant le 31 Décembre de l'année concernée. [...]

*Aucun membre n'ayant voté contre, et aucune abstention n'étant à signaler, cette modification du Règlement Intérieur a donc été validée par cette assemblée générale.*

## **VI – CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Mme CHARPIN Karine, maman d'Axel, et Mme BOUVOT Nadège, maman de Roxanne, ont émis le souhait de rejoindre le Conseil d'administration.

*Aucun membre n'ayant voté contre et aucune abstention n'étant également à signaler, l'entrée de Mesdames CHARPIN Karine et BOUVOT Nadège est donc validée au sein du Conseil d'Administration.*

Madame LAFORGE Carole, suite aux différents échanges avec les membres de l'assemblée, décide de ne pas valider sa démission abordée ici.

## **VII – QUESTIONS DIVERSES**

La Présidente pose à l'Assemblée la question d'une éventuelle délocalisation des AG au sein de la zone géographique de son rayon d'action.

La majorité des membres n'en voit pas la nécessité, Cosne-Cours-sur-Loire étant la plus grande ville concernée.

Différents échanges ont eu lieu sur la problématique représentée par un local devenu inadéquat et frein au développement de l'association, la Ville de Cosne-Cours-sur-Loire n'ayant pas de solution, ainsi que sur le manque d'aide des familles dans la conception, l'organisation et la diffusion des manifestations de l'association...

## **CONCLUSION**

Ainsi se termine cette 10<sup>ème</sup> Assemblée Générale.

Comme vous avez pu le constater, il y a encore eu beaucoup d'actions et d'évènements de réalisés sur cette année 2017 et les besoins sont là quoi qu'on en dise...

Les propositions de partenariat ou d'interventions affluent également, les organismes publics comme privés nous ont identifiés et les associations également...

Aujourd'hui, c'était aux familles de décider ce qu'elles souhaitent pour cette association car elle semblait, au vu de leurs retours, ne pas correspondre à leurs besoins, ne pas les concerner...

Compte tenu du nombre de familles présentes, représentées ou excusées ce soir, il est difficile de se prononcer : c'est peu par rapport au nombre total de familles mais, par contre, toutes celles présentes – et d'ailleurs beaucoup de nouveaux visages - ont montré ce soir par leur participation aux échanges leur intérêt...

Quand j'ai lancé l'idée de la création de cette association il y a donc maintenant plus de 10 ans, je souhaitais qu'elle puisse apporter aux autres familles ce qui m'avait manqué : de pouvoir discuter avec d'autres parents, de sortir de mon isolement, d'être comprise dans mes inquiétudes, d'avoir un soutien, de mettre en place des choses impossibles à réaliser seule mais possibles à plusieurs, de permettre de souffler...

Tant de travail a été accompli depuis, tant de contacts ont été faits, tant de liens ont été tissés, mais tant de pistes sont encore à explorer, tant de difficultés sont encore présentes pour toutes les familles d'enfant différent... Ne nous laissez pas tomber, nous avons besoin de votre soutien, que cette association vous concerne, vous ai concerné, ou qu'elle concerne un jour quelqu'un que vous connaissez...

Cette association ne doit pas s'éteindre !

Le débat mené avec vous, au cours de cette assemblée générale : familles, membres, partenaires, élu, amis de l'association, a mis en avant la nécessité de retravailler sur notre organisation : reprendre nos statuts et notre règlement, alléger le planning pour ne pas trop solliciter les bénévoles qui sont toujours les mêmes, revoir notre fonctionnement si nous voulons être présents pour ceux qui en ont besoin...

Puisqu'il faut faire avec ce que l'on a pour l'instant, à nous donc d'aller de l'avant en priorisant ce qui est important : les familles demandeuses, en nous allégeant de tout ce qui nous freine ou ce qui est chronophage sans retour...

Nous voilà donc repartis, avec le soutien de cette assemblée générale, pour une année que nous mettrons à profit pour assainir nos bases et ainsi repartir de plus belle !

Merci à :

- pour leur confiance et leur subventions : les Communes de Cosne s/ Loire et de Thou (45), ainsi que le CCAS de Neuvy-sur-Loire
  - pour son aide matérielle : les Communes de Cosne et de Cours ainsi que les Services Techniques;
  - pour leur partenariat le magasin AUCHAN ainsi que les associations : LES AMIS DE L'HOPITAL, l'ASSAD et les 4 SAISONS, le CENTRE SOCIAL DE COSNE et de POUILLY-SUR-LOIRE
  - pour leur soutien financier par leur don : le Comité des Fêtes de Villechaud, l'Association VIVRE A COURS, l'Association ABRI ainsi que Feu le Comité des Fêtes de Cours
  - le Directeur d'AUCHAN Cosne, Mr PASSEDROIT,
  - Mme BARALLE de l'école primaire St Loup
  - l'Association PENTRAIID représenté par Romain LAGUIGNER
  - Jérôme TURBOUST, gérant du cinéma l'EDEN
  - Livia CLARA-VILNAT, notre praticien en psychologie
  - Sébastien HENRARD du Centre de l'Attention, neuropsychologue
  - nos fidèles bénévoles : Dominique, Sylvie...
- ainsi que toute l'équipe du conseil d'administration.

En espérant n'avoir oublié personne...

Merci à tous d'être venus !!!